



Le PPCR

Pour certains **Parcours professionnel de carrière et rémunération**
Pour FO **Parcours Pour Crucifier le Réseau.**

MME LEBRANCHU a cru qu'elle tromperait notre syndicat en mêlant réformes statutaires et augmentation du traitement.

Elle a fait fausse route. Pas tous les chemins mènent à la réforme.

La Fédération Générale des Fonctionnaires FO a refusé de signer un protocole au demeurant alléchant, puisque alliant augmentation de salaire et intégration d'une partie de nos primes dans le calcul des pensions, mais la contrepartie était trop forte.

Passage à un statut unique avec un régime indemnitaire unique.

FO a dit non à la baisse du pouvoir d'achat.

LA PAYE DE SEPTEMBRE YOUPI !!!

Certains agents ont eu, en septembre, l'heureuse surprise de trouver leur paye « **super coquette** ».

Et bien, ne vous réjouissez pas trop tôt !!

Cela concerne les agents titulaires avant 1998 qui percevaient l'indemnité exceptionnelle. Elle leur a été versée en intégralité pour 2015 et sera remplacée par l'indemnité dégressive.



Mais pour les agents dont l'indice majoré est au-dessus de 400, cette indemnité dégressive sera supprimée.

Ils devraient recevoir un courrier de l'administration détaillant leur situation.

En résumé : vous êtes titulaire avant 1998, vous touchiez une indemnité, celle-ci est remplacée par une autre et en définitive sera supprimée.

Et oui !!! Je te vois, je te vois plus !!! Adieu !!!

A quand la prochaine indemnité supprimée ? Serait-ce avec le RIFSEEP ?

